

AVIS DE PUBLICITE – REFERENCE 55494

MANIFESTATION D'INTERET SPONTANE

EDF HYDRO ALPES – AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE BEAUMONT MONTEUX

COMMUNE DE BEAUMONT MONTEUX

**CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE ET REVOCABLE
DU DOMAINE PUBLIC HYDROELECTRIQUE**

Le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance du public la manifestation spontanée d'intérêt d'une personne physique ou morale sur l'occupation du domaine public hydroélectrique pour l'exercice d'une activité non économique.

Si aucun candidat supplémentaire ne se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnées ci-dessous, EDF attribuera à l'entreprise ayant manifesté son intérêt une convention d'occupation temporaire.

Si un candidat supplémentaire se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnée ci-dessous, EDF analysera les propositions au regard des critères mentionnés ci-dessous et attribuera une convention d'occupation temporaire au candidat ayant présenté la proposition la mieux classée.

Les candidats sont informés qu'un certain nombre de pièces devront être produites pour permettre la signature de la convention d'occupation temporaire.

Publié le	30/06/2021
Durée de mise en ligne de l'avis	10 jours calendaires
Date limite de réception propositions	10/07/2021
Objet de l'occupation	Occupation du domaine public hydroélectrique
Lieu	Commune : BEAUMONT MONTEUX Adresse : PEYROUX Références cadastrales : AC 6p
Activité sollicitée par le demandeur	Utilisation d'un terrain pour la pratique du rugby
Caractéristiques essentielles / restrictions de l'emplacement	Ligne électrique Accès permanent à EDF
Type d'autorisation délivrée/ Durée	Convention d'occupation précaire et révocable Durée : jusqu'à la fin du titre d'exploitation de la chute de BEAUMONT MONTEUX soit le 31/12/2026
Conditions financières à la charge du demandeur	Frais de dossier <i>Indemnisation des éventuelles pertes de production</i> Taxes, impôts et frais liés à l'occupation
Conditions générales d'attribution/ critères de sélection	Les demandes seront analysées selon les critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Maturité du projet - Faisabilité du projet

	<p>- Compatibilité du projet avec les contraintes de l'exploitation hydroélectrique</p>
Dépôt des candidatures	<p>Lettre recommandée avec accusé de réception à : EDF – HYDRO ALPES – Direction Concessions – 134 Rue de l'Etang – 38950 St Martin le Vinoux A l'attention de Monsieur HERVE <i>Le pli cacheté devra porter les mentions suivantes : CONFIDENTIEL – NE PAS OUVRIR Objet à mentionner : Candidature COT BEAUMONT MONTEUX ref 55494</i></p>
Service à contacter pour renseignement	<p>Lettre recommandée avec accusé de réception à : EDF – DTEAM CC PFA 134 Rue de l'Etang PH3-R2 38950 St Martin le Vinoux</p>